



Directives sur la déclaration d'intérêt concernant le volet *Préparer* du Fonds Égalité

Du **28 juin au 24 juillet 2024**, soumettez vos candidatures de déclaration d'intérêt pour bénéficier de notre volet de financement « ***Préparer*** ».

Table des matières

Section I : Renseignements généraux sur le Fonds Égalité.....	2
Introduction.....	2
Investir dans le volet Préparer.....	2
Ressources flexibles.....	3
Section II : Préparer – Anticiper les crises et s’y préparer.....	3
Notre approche féministe des crises.....	3
Qu’est-ce que Préparer ?.....	4
Domaines prioritaires de subvention du volet Préparer.....	4
Section III : Invitation à la déclaration d’intérêt du volet Préparer.....	8
Possibilité de subvention.....	8
Durée de la subvention.....	8
Montant de la subvention.....	8
Sources du financement.....	8
Qui peut postuler ?.....	8
Critères d’admissibilité généraux.....	8
Donner la priorité à la collaboration.....	9
Rôle de l’organisation leader dans une collaboration.....	10
Section IV : Comment présenter une demande.....	10
Notre processus de candidature.....	10
Étape 1 : Soumission d’une déclaration d’intérêt.....	10
Étape 2 : Soumission d’une demande détaillée lorsque votre organisation y est invitée.....	11
Notre processus d’évaluation.....	11

Section I : Renseignements généraux sur le Fonds Égalité

Introduction

Le Fonds Égalité est un modèle de financement durable des organisations de défense des droits des femmes et des mouvements féministes, par le biais de subventions mondiales, d'investissements tenant compte de la question du genre, d'actions de plaidoyer et de philanthropie féministe. Lancé en 2019, il a débloqué depuis lors 86 millions de dollars, répartis entre plus de 800 organisations actives dans une centaine de pays. Grâce à des contributions significatives et à des partenariats avec le gouvernement du Canada, le bureau des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement du Royaume-Uni et d'autres donateurs et donatrices, nous mettons des ressources à la disposition des organisations, des fonds et des mouvements féministes, de l'échelle locale à l'échelle régionale et mondiale. Les organisations de défense des droits des femmes et les mouvements féministes sont à la tête du changement dans leurs communautés et le Fonds Égalité s'engage à soutenir les priorités qu'ils identifient.

Le Fonds Égalité dispose actuellement de trois programmes de financement :

- **Catalyser** : apporter des ressources à des organisations féministes et de défense des droits des femmes ;
- **Activer** : apporter des ressources aux fonds féministes ;
- **Préparer, Réagir et Entourer** : apporter des ressources aux organisations féministes et de défense des droits des femmes qui travaillent dans des contextes de crise difficiles, y compris des contextes politiques, humanitaires, de conflit et d'après-conflit.

Pour plus d'informations sur le Fonds Égalité, veuillez consulter notre [site Web](#), lire notre [Rapport annuel 2022/23](#), ou nous rendre visite sur [les réseaux sociaux](#).

Investir dans le volet *Préparer*

Le programme *Préparer* est conçu pour aider les mouvements féministes sur le terrain à renforcer leurs capacités et leurs infrastructures afin d'anticiper les crises, de s'y préparer et d'y répondre d'une manière qui soit adaptée au contexte, collaborative, axée sur le durabilité et pas seulement sur l'intervention immédiate, et qui soit fondée sur les priorités des mouvements et des communautés.

Préparer renvoie à l'affectation de fonds transformationnels à quatre domaines prioritaires de subvention : Capacité visionnaire, Systèmes d'alerte (infrastructures), Renforcement politique et Changement narratif. Ces catégories sont conçues pour soutenir les mouvements féministes de terrain afin de renforcer leur résilience, leur préparation et leurs capacités d'intervention dans divers contextes de crise. Voir la Section II pour plus de détails.

Ressources flexibles

Le Fonds Égalité offre des **subventions pluriannuelles et flexibles** pour soutenir les priorités des partenaires bénéficiaires. Veuillez consulter les [Principes du financement féministe](#), que nous avons élaborés en collaboration avec d'autres partenaires du Fonds Égalité.

Au Fonds Égalité, nous nous efforçons d'établir des partenariats qui vont au-delà des engagements financiers. Cela comprend l'accompagnement, l'apprentissage et les échanges, des stratégies communes pour renforcer notre capacité collective de plaidoyer et la mobilisation de ressources pour soutenir les mouvements féministes dans le monde.

Section II : *Préparer* – Anticiper les crises et s'y préparer

Notre approche féministe des crises

Notre approche repose sur la compréhension des mouvements et des activistes féministes de terrain qui perçoivent les crises comme étant structurelles, multifactorielles et politiques. Il faut comprendre les crises en tenant compte de la diversité des environnements culturels, sociaux, historiques et politiques. Notre étude [Déranger la tapisserie](#) nous a appris que les féministes vivent de multiples crises. Ces expériences vécues sont éminemment politiques.

Nous reconnaissons que les crises ont été utilisées comme des outils puissants pour faire taire, opprimer et perpétuer la marginalisation et les vulnérabilités existantes. Les crises constituent un élément central d'un système mondial caractérisé par de multiples formes d'oppression : raciale, environnementale, sexuelle, de genre, économique et politique. En nous inspirant des dirigeant·e·s féministes de terrain dont les ressources sont souvent limitées et qui sont ignoré·e·s dans les contextes de crise, nous définissons les crises de manière globale, en mettant l'accent sur les dimensions humanitaires et des droits de l'homme. Notre approche multidimensionnelle et nuancée de la définition et de la gestion des crises met en évidence les crises prioritaires, les personnes qui sont exclues des interventions d'urgence, celles qui sont ignorées et les solutions alternatives proposées par les féministes.

Cette approche est un engagement en faveur des visions de terrain transformatrices et spécifiques au contexte, privilégiant la réparation et la reconstruction à long terme et la mise en place de mondes justes, plutôt que de nous conformer à des cadres externes d'intervention en cas de crise ayant déjà échoué. Nous adoptons ce cadre de crise féministe pour soutenir les mouvements et les intervenant·e·s féministes en renforçant leurs capacités à se préparer, à répondre et à accompagner.

Qu'est-ce que *Préparer* ?

Pour le Fonds Égalité, le volet de financement *Préparer* incarne un engagement féministe visionnaire face aux crises, reconnaissant leur nature structurelle, systémique et interconnectée. Le volet *Préparer* représente le travail conscient qui relie les interventions féministes en cas de crise à la capacité transformationnelle des mouvements féministes en vue de créer d'autres mondes plus justes. Il s'agit du tissu conjonctif. Ce programme implique une infrastructure (outils, stratégies, cadres, plateformes, etc.) qui amplifie et encourage les interventions féministes existantes, ainsi qu'un travail conscient à long terme qui donne forme à d'autres façons d'envisager l'avenir politique et la capacité à articuler et créer des mondes et des parcours alternatifs, au-delà des crises multiples et complexes.

Le volet *Préparer* est un axe émergent de l'intervention féministe en cas de crise, qui va au-delà des solutions à court terme. Il s'agit d'accroître notre capacité de travail stratégique à long terme, de valoriser des stratégies et des systèmes de connaissances divers, et de travailler à l'intersection des acteur·rice·s, des problèmes et des stratégies. Son objectif est de transformer la capacité des mouvements sur le terrain (et des bailleurs de fonds) à intervenir et à créer des mondes favorisant la réparation et la reconstruction.

Domaines prioritaires de subvention du volet *Préparer*

Les demandes de financement pour le programme *Préparer* doivent se concentrer sur les stratégies plutôt que sur des contextes de crise spécifiques. Les domaines prioritaires de subvention suivants sont censés être adaptables et applicables à un large éventail de situations de crise, telles que le recul des droits, la fermeture des espaces civiques, les catastrophes et les conflits.

1. **Capacité visionnaire** : soutenir les mouvements, les organisations et les activistes féministes de terrain pour mener des diagnostics au sein des communautés, des évaluations des risques, des analyses de tendances, des prévisions et des analyses anticipatives. Ceci leur permet de renforcer de manière collective leur capacité à identifier les crises potentielles, à comprendre les causes structurelles premières, à cartographier les tendances évolutives et à élaborer des stratégies proactives pour atténuer les risques et les préjudices.

Principaux domaines de travail/stratégies : Diagnostic au sein des communautés, évaluation des risques, analyse des tendances, prévisions et analyse anticipative.

De manière concrète, il pourrait s'agir de :

- Développer des outils, des stratégies, des projets et des plateformes de mobilisation qui permettent aux mouvements, aux organisations et aux intervenant·e·s de terrain

d'impliquer les communautés dans la préparation aux crises par le biais de diagnostics, d'opportunités, de leadership local, de développement de protocoles et d'autres moyens ;

- Développer des infrastructures/systèmes de préparation innovants et exhaustifs, qui intègrent à la fois des mécanismes d'alerte immédiate en cas de crise et des cadres et programmes globaux à long terme ;
- Créer et diffuser des outils permettant aux divers mouvements, organisations et intervenant·e·s féministes de disposer de scénarios prospectifs, de plans pivots et d'autres outils accessibles et contextualisés ;
- Convoquer des espaces de création de mouvements qui se concentrent sur le travail de stratégie et de prévision, qui répondent aux besoins de préparation et qui nourrissent des visions de préparation à travers les mouvements féministes, les générations et les zones géographiques.

2. **Systèmes d'alerte (infrastructures) :** aider les mouvements féministes à mettre en place et à renforcer des systèmes d'alerte précoce, des salles d'intervention d'urgence et des comités populaires. Cette infrastructure permet aux mouvements féministes de détecter et de traiter de manière proactive les crises émergentes, d'atténuer leurs impacts grâce à des efforts coordonnés, de mobiliser diverses parties prenantes et communautés pour une intervention rapide, et d'informer/élaborer des stratégies visionnaires à long terme pour un changement systémique basé sur des données et des expériences de crise en temps réel. Cette infrastructure, à la fois technique et humaine, permet aux bailleurs de fonds de transférer des ressources et de renforcer leur plaidoyer et aux mouvements d'intervenir et de bâtir l'avenir.

Principaux domaines de travail/stratégies : Systèmes d'alerte précoce, équipes d'intervention d'urgence, comités populaires, lignes d'assistance en cas de crise et plateformes de soutien numérique, centres féministes d'intervention en cas de crise, comités de vigilance communautaires et systèmes de suivi, médias et chaînes d'information féministes, entités mobiles d'intervention.

De manière concrète, il pourrait s'agir de :

- Créer des systèmes d'alerte précoce pour contrôler et signaler les crises imminentes et élargir l'interaction entre les mouvements féministes et les autres parties prenantes (centres de recherche, tech, politicien·ne·s, etc.) ;
- Créer et développer des centres féministes d'intervention en cas de crise en tant que points centraux de coordination et de mobilisation, des canaux de communication sécurisés et des systèmes de diffusion de l'information ;

- Créer des alliances avec diverses parties prenantes pour la coordination des interventions en cas de crise ;
- Établir d'autres formes de fusion entre la préparation et l'intervention par le biais de fonds féministes d'intervention rapide, de plateformes numériques pour apporter un soutien et des conseils en temps réel, de comités populaires pour faciliter la prise de décision au sein de la communauté, etc ;
- Élargir la capacité d'alerte aux différentes formes de crise, des cyberattaques à l'effondrement financier en passant par les fermetures de l'espace public ;
- Interagir avec les missions diplomatiques et les donateur·rice·s plus tôt dans le cycle de financement et jouer un rôle dans l'élaboration des plans de réponse.

3. **Renforcement politique** : soutenir les mouvements, les organisations et les activistes féministes de terrain pour les aider à développer et élaborer des bases politiques solides afin d'appliquer les programmes de leurs mouvements dans des contextes de crise. Cela nécessite une plus grande interaction par le biais de collaborations, de dialogues et de consultations, etc. avec des acteur·rice·s occupant diverses positions de pouvoir, afin de définir des moyens clairs et précis pour faire avancer les programmes féministes dans les contextes de crise.

Principaux domaines de travail/stratégies : Programmes d'éducation populaire féministe, plaidoyer, incubateurs juridiques, initiatives d'organisation et de renforcement sur le terrain, programmes de développement du leadership féministe, campagnes de sensibilisation du public et des médias, laboratoires de co-crédation de politiques, consortiums de dialogue, programmes d'alliances, initiatives de plaidoyer sur la prdparation aux crises.

De manibre concrète, il pourrait s'agir de :

- Élaborer et mettre en œuvre des programmes d'éducation populaire qui créent une dynamique, suscitent une prise de conscience critique et mobilisent les communautés autour de programmes et d'avenirs féministes.
- Créer des incubateurs juridiques et de plaidoyer pour former et soutenir les activistes féministes dans l'analyse des politiques et les litiges stratégiques afin de soutenir les mouvements féministes dans leurs programmes de prdparation.
- Impliquer des institutions détenant le pouvoir qui reconnaissent les demandes féministes de réformes économiques, financières et politiques et qui créent des plateformes entre les différentes parties prenantes et les féministes, au-delà des simples consultations.
- Créer des plateformes d'engagement qui débattent et popularisent les demandes et les programmes féministes dans des lieux inhabituels, tels que les groupes de réflexion politique et les instituts de recherche.

4. **Changement narratif** : soutenir les mouvements, les organisations et les activistes féministes de terrain dans la création de relations avec les acteur·rice·s du champ médiatique afin de faire connaître aux divers publics les programmes, les demandes et le travail féministes. Il s'agit de tisser des relations avec l'écosystème médiatique afin de mettre en lumière, de décroiser et de mobiliser diverses formes de soutien aux réponses féministes aux crises et de renverser les discours dominants en redéfinissant le discours public au sujet de la justice de genre.

Principaux domaines de travail/stratégies: Suivi et analyse des médias ; plateformes de production et de diffusion des connaissances, programmes artistiques et culturels ; campagnes, cercles d'histoires, témoignages et projets de narration numérique, centres d'innovation technologique.

De manière concrète, il pourrait s'agir de :

- Créer des alliances par le biais d'initiatives et de projets spécifiques avec l'écosystème médiatique (journalistes, artistes et influenceur·euse·s) afin de briser les silos du travail féministe et de mobiliser l'espace numérique en faveur des discours féministes.
- Créer des initiatives qui amplifient les discours et les analyses féministes dans les principaux médias et la culture populaire afin d'atteindre un public plus large.
- Développer des campagnes médiatiques stratégiques, des podcasts et des documentaires pour démystifier et rendre accessibles les perspectives et les programmes féministes.
- Créer et diffuser des témoignages féministes qui remettent en question les normes culturelles dominantes, les stéréotypes et les mythes concernant les effets des crises et les formes d'oppression qui s'entrecroisent, et documenter les connaissances de la communauté et les stratégies féministes d'intervention en cas de crise.
- Développer et offrir des programmes féministes de formation aux médias et de réflexion critique afin de renforcer la résilience contre les discours antiféministes et d'oppression qui entravent les efforts de préparation des féministes.
- Doter les mouvements et organisations féministes de moyens de suivi et d'analyse des médias afin de repérer les discours néfastes et les campagnes de désinformation ciblant les femmes, les filles et les personnes de genre divers et d'y répondre, en créant des systèmes d'alerte médiatique, des protocoles et des mesures de sécurité numérique.
- Créer et gérer des plateformes de production et de diffusion de connaissances féministes, telles que des bibliothèques en ligne, des bases de données et des archives, afin de préserver et d'amplifier les stratégies féministes pour les interventions en cas de crise.

- Tirer parti des technologies émergentes telles que la blockchain et l'intelligence artificielle pour un avenir féministe et de justice sociale.

Section III : Invitation à la déclaration d'intérêt du volet *Préparer*

Possibilité de subvention

Environ 6,5 millions de dollars canadiens seront débloqués pour six à huit organisations ou collaborations dans le cadre de cet appel.

Durée de la subvention

Ces subventions dureront deux ans et devraient débiter le 1er janvier 2025.

Montant de la subvention

Les candidat·e·s retenu·e·s recevront des subventions dont le montant total sera compris entre 500 000 et 1 000 000 de dollars canadiens, en fonction des spécificités de la proposition.

Sources du financement

Le Fonds Égalité reçoit des financements de diverses sources, dont le gouvernement canadien, le bureau des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement du Royaume-Uni, des fondations et le grand public. Les bailleurs de fonds bilatéraux, tels que les gouvernements canadien et britannique, imposent des conditions spécifiques concernant l'utilisation de ces fonds et nous nous efforçons de rendre les exigences aussi simples et directes que possible.

Qui peut postuler ?

Critères d'admissibilité généraux

Le Fonds Égalité sollicite des déclarations d'intérêt de la part d'organisations et de collaborations féministes et de défense des droits des femmes et personnes non binaires:

- qui sont principalement gouvernées, dirigées et animées par des femmes, des jeunes, des filles et/ou des personnes non binaires locales des **pays du Sud et de l'Est** ;
- où les femmes, les jeunes, les filles et/ou les personnes non binaires constituent la majorité du personnel et du conseil d'administration ou du comité de coordination ;

- qui ont pour mission principale la promotion des droits des femmes, des jeunes, des filles et des personnes non binaires, et pas seulement comme axe d'une partie de leurs programmes ;
- qui travaillent dans une perspective féministe et/ou de droits des femmes en vue d'un changement structurel sur les questions touchant les femmes, les jeunes, les filles et/ou les personnes non binaires ;
- qui s'engagent à renforcer les mouvements féministes et à collaborer avec d'autres organisations de femmes, de jeunes, de personnes au genre non binaire et/ou de Noirs, d'autochtones et de personnes de couleur (BIPOC) ;
- qui sont en mesure de remplir les formulaires de proposition et les rapports narratifs et financiers en anglais, en français ou en espagnol ;
- qui sont déclarées/ont leur siège dans un pays éligible à l'APD ¹;
- qui ont une expérience préalable dans la promotion de stratégies d'intervention féministe en cas de crise dans l'un ou l'autre des domaines prioritaires de subventionnement mentionnés.

Dans le cas d'une collaboration, le Fonds Égalité exige que l'organisation leader et les principaux·les partenaires de la collaboration remplissent les critères d'admissibilité généraux.

Les partenaires bénéficiaires actuel·e·s du Fonds Égalité ne pourront pas soumettre une déclaration d'intérêt pour le programme *Préparer*. Cependant, ils ou elles peuvent faire partie d'une collaboration qui postule. Nous donnerons la priorité aux opportunités d'étendre la portée du financement et de soutenir un écosystème plus large d'acteur·rice·s féministes d'intervention en cas de crise, au-delà du réseau actuel du Fonds égalité.

Les partis politiques, les organismes gouvernementaux, les organisations à but lucratif et les particuliers ne sont PAS admissibles au financement.

Donner la priorité à la collaboration

Pour ce cycle d'octroi de subventions du programme *Préparer*, bien que les organisations individuelles soient prises en considération, nous donnerons la priorité au financement

¹Si votre organisation est dirigée par des femmes de la diaspora ou par des personnes au genre non binaire, ou si vous avez votre siège dans un pays non éligible à l'APD, mais que vous travaillez exclusivement dans un pays éligible à l'APD, veuillez contacter applications@equalityfund.ca pour une évaluation au cas par cas.

Le financement du programme *Préparer* est soutenu par le ministère des Affaires mondiales du Canada et le bureau des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement du Royaume-Uni, via son ODA (l'équivalent de l'APD). Il est donc nécessaire de veiller à ce que les ressources soit investies dans des subventions octroyées exclusivement aux pays éligibles à l'APD. Nous continuons à plaider auprès de nos bailleurs de fonds et à négocier avec eux concernant les limites de cette approche pour la mise en place de mouvements féministes : nous reconnaissons qu'il existe des organisations clés pour soutenir des mouvements locaux dynamiques qui ne peuvent pas accéder aux opportunités de financement gouvernementales et philanthropiques en raison des exigences de l'APD.

d'initiatives de collaboration, y compris les réseaux et les coalitions. Le programme *Préparer* donnera la priorité à la complémentarité et à la collaboration au sein de l'écosystème plus global du financement du féminisme.

Rôle de l'organisation leader dans une collaboration

Dans le cas d'une collaboration, la déclaration d'intérêt doit être soumise par une organisation leader qui signera la convention de subvention, recevra les fonds, veillera à leur bonne gestion et soumettra des rapports narratifs et financiers au nom de la collaboration. Nous donnerons la priorité aux collaborations dont l'organisation leader est basée dans les pays du Sud ou de l'Est. L'organisation leader doit répondre aux critères d'admissibilité généraux et :

- être une organisation enregistrée légalement ;
- avoir fait l'objet d'audits financiers externes annuels (*le FE demandera les états financiers audités de l'organisation leader pour les deux dernières années si elle est retenue pour une demande détaillée*) ;
- s'assurer qu'elle-même ou l'un-e des principaux-les partenaires de collaboration dispose d'une expérience en matière de gestion de subventions d'au moins 500 000 dollars canadiens ;
- garantir la capacité de l'organisation ou de la collaboration/du consortium à recevoir, gérer et présenter un rapport sur une contribution du Fonds Égalité de 500 000 à 1 000 000 de dollars canadiens sur une durée deux ans.

Section IV : Comment présenter une demande

Notre processus de candidature

Des organisations du monde entier nous ont fait part du fait qu'elles passaient trop de temps à préparer des propositions qui risquaient de ne pas être financées. Nous savons que votre temps est précieux. Nous avons donc divisé notre processus de candidature en deux étapes.

Étape 1 : Soumission d'une déclaration d'intérêt

- Entre le 28 juin et le 24 juillet 2024, faites part de l'intérêt de votre collaboration/organisation souhaitant recevoir un financement en soumettant une déclaration d'intérêt qui présente des informations clés sur votre vision, votre mission et votre travail pour promouvoir les droits des femmes et l'égalité des genres dans un contexte de crise. Nous vous remercions de prendre le temps de partager ces informations et apprécions l'opportunité d'en savoir plus sur le travail de votre organisation et des personnes qu'elle représente.

- Pour être prises en considération, toutes les collaborations/organisations doivent soumettre une déclaration d'intérêt via le Portail communautaire en ligne du Fonds Égalité, après avoir répondu de manière satisfaisante au questionnaire d'éligibilité. Dans des circonstances exceptionnelles, nous pouvons accepter des déclarations d'intérêt par e-mail.
 - [Lien vers la questionnaire d'éligibilité](#)
 - [Lien vers le Portail communautaire du Fonds Égalité](#)
 - [Lien vers le Guide d'aide pour le Portail communautaire du Fonds Égalité](#)
 - [Lien vers le modèle de déclaration d'intérêt](#) - afin de permettre à votre équipe de collaborer hors ligne et de travailler sur la candidature avant de soumettre les réponses via notre Portail communautaire.
- Si vous ne trouvez pas de réponse à vos questions dans le présent document, veuillez les adresser à applications@equalityfund.ca.

Étape 2 : Soumission d'une demande détaillée lorsque votre organisation y est invitée

- Quinze collaborations et/ou organisations au maximum, répondant aux critères de sélection et aux priorités du cycle d'octroi de subventions, seront invitées à soumettre une candidature avancée. Il vous sera demandé de fournir des détails supplémentaires sur votre contexte, les priorités de votre collaboration/organisation, les stratégies et les actions proposées, ainsi qu'un budget et des documents justificatifs (tels qu'un justificatif de votre statut déclaré, les états financiers audités en externe, etc.).
- Cette étape comprend également une vérification des références et des recommandations des organisations et des bailleurs de fonds qui ont déjà travaillé avec vous.
- Les organisations présélectionnées pour les demandes détaillées recevront une invitation fin septembre/début octobre 2024 et disposeront de 4 semaines pour compléter la proposition.
- Les subventions devraient débuter le 1er janvier 2025.

Notre processus d'évaluation

Les processus de prise de décision, tant au stade de la déclaration d'intérêt que lors de la candidature avancée, seront basés sur un modèle consultatif participatif, impliquant des activistes, des professionnel-le-s et des représentant-e-s de la communauté avec des perspectives et des expertises diverses en matière de préparation et d'intervention en cas de crise. Cette approche vise à garantir que les décisions de financement sont fondées sur les réalités, les priorités et la sagesse de nos mouvements et de nos communautés.

